



Fercé-sur-Sarthe,
Le 24 avril 2020

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune de Fercé-sur-Sarthe se réunira en séance ordinaire

Le mardi 28 avril 2020 à 20h00

Compte tenu de la période de crise sanitaire et de confinement, cette séance du conseil municipal se déroulera, comme le permet l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020, en visioconférence.

Elle pourra être suivie en direct.

(Inscription au préalable à mairie@ferce72.fr afin que les codes de connexion vous soient communiqués)

ORDRE DU JOUR

1. Modalités de mise en œuvre du conseil municipal en visioconférence
2. Décisions Municipales dans le cadre de la délégation du Maire
3. COVID-19 : point sur la situation au sein de la commune
4. Approbation du Plan de Continuité d'Activités
5. COVID-19 : participation au fonds d'urgence en direction des entreprises proposé par le Conseil Régional
6. COVID-19 : prime exceptionnelle au personnel communal
7. Création d'une régie de recettes
8. Subventions aux associations
9. Affaires Diverses

**Le Maire,
Dominique DHUMEAUX**

Mairie

3 rue de la Mairie - 72430 Fercé-sur-Sarthe

☎ 02 43 77 32 87 ✉ mairie@ferce72.fr